

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Lobbes, Monsieur Royez, en date du 05/03/2020 ;

L'autorisation	N° EC132
Est délivrée à	Patro Sainte-Agnès et Jean XXIII
Domicilié	Rue des Ecoles, 28 à 6540 Lobbes
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	"Patro Jean XXIII – Sainte Agnes" situé Rue des Ecoles, 28 à 6540 Lobbes
Capacité	30 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 04/03/2025.

Le 06/03/2020

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume